

## **Les archives nationales d'Égypte à l'ère numérique : ambitions et défis**

*Elsayed ELSAWY*

*Doctorant*

*Équipe de recherche Système d'Information et  
Interface (SII) - ENSSIB*

*<http://www.enssib.fr>*

*Mohamed HASSOUN*

*Professeur des Universités*

*Responsable de l'équipe de recherche SII*

*ENSSIB*

*<http://www.enssib.fr>*

### **Résumé**

Dans le monde arabe, l'Égypte a été pionnière dans la création de centres d'archives définitives pour rassembler les documents ayant une valeur permanente archivistique et historique. Son centre d'archives nationales possède actuellement une grande richesse de documents historiques.

Pour améliorer l'accessibilité et la conservation de ses collections historiques et archivistiques, le centre d'archives nationales d'Égypte essaye de mettre en œuvre un projet ambitieux d'informatisation de l'ensemble de ses activités. La numérisation y est visée en tant que moyen pour élargir l'accès, faciliter la récupération et réduire la manipulation des documents originaux.

Cette étude essaie de donner un aperçu sur les archives nationales d'Égypte (ANE), le projet de l'informatisation et ses effets prévus sur les services d'informations rendus aux usagers. Ensuite, elle présente les obstacles qui peuvent empêcher le centre d'ANE d'achever complètement son projet.

Mots clés : Archives nationales, Numérisation des archives, Archives d'Égypte

### **Egyptian National Archives and digitalization: Ambitions and challenges**

#### ***Summary***

On the level of Arab world, Egypt was pioneer in the creation of definitive archives' centers to collect the documents having an archival and historical permanent value. Nowadays, its National Archives have a great fortune of historical documents.

To improve the accessibility and the conservation of their historical and archival collections, the center of Egyptian National Archives (ENA) tries to carry out an ambitious project to computerize all their activities. It aims to use the digitalisation as a mean to widen the access, facilitate the recovery, and reduce the use of original documents.

This paper tries to give a brief outline of the Egyptian National Archives, the project of the computerization and its effects on the services of information offered to users. Then, it presents the obstacles which can prevent the center of ENA from carrying out completely its project.

Key words: National Archives, Digitalisation of archives, Egyptian archives

D'après le Conseil International des Archives, le document d'archives est l'information portée sur un support, indépendamment de la nature de celui-ci, et créée ou reçue par une personne physique ou morale dans l'exercice de son activité<sup>1</sup>. Le producteur, ou la personne qui a reçu le document, déciderait de le conserver pour sa valeur d'information dans la gestion des activités administratives ou en tant que preuves juridiques pour les citoyens et pour l'établissement. D'ailleurs, les documents d'archives sont considérés, du point de vue des chercheurs et des historiens, comme la première matière pour la recherche historique parce qu'ils reflètent la vie commune et individuelle de chaque nation.

Les documents ayant une valeur archivistique et historique se rassemblent dans des centres d'archives définitives ou historiques (nationales, régionales, etc.) afin de les rendre accessibles aux usagers. Ces centres s'orientent, de plus en plus, vers l'informatisation de ses activités dans l'objectif d'améliorer les services d'information fournis à leurs usagers. Il s'agit de créer un système d'information archivistique efficace et capable de soutenir la gamme entière des opérations archivistiques : l'acquisition et la conservation des documents historiques, classement et description des archives, production des instruments de recherche, prêt des documents d'archives, et diffusion d'information historique.

La numérisation est utilisée, dans un système d'information des archives, en tant que moyen qui permet au service d'archives de mettre leurs trésors documentaires, rares et uniques, à la disposition d'un public plus large. Il s'agit d'un processus par lequel un document (principalement sur papier, bien que n'importe quel support puisse être employé) est converti d'un format lisible pour l'homme en fichier d'image numérique lisible par l'intermédiaire de dispositifs (logiciels et matériels) adaptés, c'est-à-dire en une représentation électronique susceptible d'être emmagasinée et recherchée par ordinateur.

Les institutions archivistiques réalisent des projets de numérisation dans le but de profiter des avantages offerts par cette technique. Par exemple, au niveau des institutions archivistiques en France, les projets de numérisation ont pour objectif de<sup>2</sup> :

---

<sup>1</sup> Conseil International des Archives (CIA). Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G), 2<sup>ème</sup> édition, Ottawa, 2000, p11.

<sup>2</sup> Pour plus de détail voir (Elsayed ELSAWY. 'Étude analytique des fonds d'archives numérisés en France'. Revue arabe d'archives, de documentation et d'Information. Tunisie, Numéros 13-14, décembre 2003, pp41-59

- ❑ Protéger les documents originaux contre la détérioration et la manipulation trop fréquente. L'image numérique peut se substituer au document original (dessins, estampes, cartes et plans de grand format, plans sur calques, etc.) et permettre une consultation sans exposer son contenu à un risque de dégradation.
- ❑ Regrouper les documents homogènes répartis aux fonds d'archives, tels que les documents concernant un sujet ou un événement historique.
- ❑ Faciliter la manipulation des documents originaux ayant des dimensions volumineuses.
- ❑ Valoriser les collections d'archives qui sont peu connues des usagers.
- ❑ Moderniser et dynamiser l'accès aux fonds d'archives fortement demandés.
- ❑ Assurer la sécurité contre le vol ou la perte des documents originaux. La copie numérisée aidera le personnel à réagir plus rapidement.

De notre point de vue, le document numérisé peut également répondre à la fonction éducative et culturelle d'un centre d'archives historiques. Au lieu d'organiser des expositions régulières des documents dont le coût total peut être très élevé par rapport au budget du centre d'archives, la numérisation avec les moyens de diffusion associés, tel que l'Internet, constituent un bon substitut pour présenter au public les pièces rares. Cela en vue de susciter leur intérêt à visiter le centre d'archives. Le document numérisé remplit aussi la fonction éducative du centre d'archives lorsque celui-ci accueille des élèves et des étudiants pour des ateliers pédagogiques.

Le centre d'Archives Nationales l'Égypte (ANE) a un projet ambitieux pour informatiser ses activités. Le projet pilote, récemment terminé, va aider le centre d'ANE à offrir ses services à un public plus large. Celui-ci ne se limite pas aux chercheurs fréquentant habituellement le centre d'ANE, mais il s'étend à un public beaucoup plus large. Ce public ne comprend pas seulement des égyptiens mais également des étrangers attirés par le précieux intérêt que représentent ses documents pour l'histoire de la région arabe et de celle d'autres pays.

## **Les archives nationales d'Égypte et leur richesse**

Selon la loi 352 de 1954<sup>3</sup>, le centre d'ANE a pour mission de collecter les documents concernant l'histoire d'Égypte, puis de les organiser, de les conserver et de les communiquer au public. Le siège du centre se situe au Caire. Le centre d'ANE fournit à ses usagers les instruments de recherche qui leur permettent de connaître les sources d'information disponibles. Il leur permet également la reprographie et le microfilmage à la demande. Le centre dispose d'un service de traduction des documents rédigés en langues étrangères. De plus, le centre édite des exemplaires de ses documents. De plus, participe souvent aux expositions des documents, au niveau national ou international, et permet aux étudiants spécialistes en archives et en histoire d'y effectuer des stages.

Le centre possède une richesse de documents d'archives rares et précieux qui atteignent 162 milles registres, à dimensions variées, et 9 millions documents (pièces et dossiers) conservés dans d'environ 30 milles portes-feuilles. De plus, le service possède 377 documents, constitués de papier ou parchemin sous forme rouleau, dont les dimensions sont considérables. Ces chiffres ne comprennent pas les documents détenus dans les magasins de section de collecte qui comptent 20 milles registres et 16 milles portes-feuilles<sup>4</sup>.

Une partie de ce patrimoine archivistique remonte à quatre ou cinq siècles, mais la majorité couvre la période du règne ottoman en Égypte (de 1517 à 1798), les 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles. Ces documents sont rédigés en plusieurs langues telles que l'arabe, le turc, le français, l'anglais, l'italien, et l'allemand<sup>5</sup>. Ce patrimoine archivistique, riche en contenu, renseigne sur tous les aspects de l'histoire égyptienne, témoignant des modes de vie en Egypte et des activités de l'enseignement, de l'industrie, de l'agriculture, du transport, des provinces, des politiques de l'Etat intérieures et extérieures, etc.

Le centre d'ANE enrichit toujours son patrimoine archivistique par les versements réguliers des fonds d'archives depuis les administrations et les services d'Etats ou par d'autres façons telles que l'achat ou le dépôt volontaire par les propriétaires ou les établissements privés.

---

<sup>3</sup> Loi n. 356 de l'année 1954 concernant la création des archives nationales. Article'2' (voir à l'annexe)

<sup>4</sup> D'après le dernier recensement fait en 94-95

<sup>5</sup> Le parchemin était fabriqué le plus souvent avec de la peau de mouton ; la " peau de gazelle "

## **Informatisation des archives nationales d’Egypte**

L’État, dans l’objectif de protéger son patrimoine archivistique, a encouragé la coopération entre le centre d’ANE et le centre de la documentation civilisée (ministère de la communication). Une commission commune a recommandé la création d’un système intégral d’information afin de répondre aux exigences des usagers du centre d’ANE. Les responsables du centre ont préféré de commencer par un projet pilote afin d’estimer le coût et les besoins humains et matériels pour la réalisation complète du projet. Ce choix est favorisé par les archivistes<sup>6</sup> afin de tester les performances techniques ou d’évaluer les attentes du public. Le ministère de la communication a financé le projet pilote et l’entreprise LADIS<sup>7</sup> a pris en charge sa réalisation. En coopération avec les spécialistes en archives et les responsables d’ANE, LADIS a pu préciser les caractéristiques du système d’information intégral à réaliser. Celui-ci sera composé de sous-systèmes dont chacun couvrira un ensemble de fonctions du centre d’ANE, telles que :

- ❑ Les commissions d’ANE,
- ❑ L’acquisition et la collecte des documents,
- ❑ Le tri et l’arrangement des documents : entrée de données, vérification, modification
- ❑ La description et l’indexation des documents
- ❑ La gestion de niveaux de confidentialité des documents d’archives.
- ❑ La consultation et le prêt interne et externe
- ❑ Le développement du site d’Internet du centre d’ANE pour permettre aux usagers de faire des recherches dans les bases de données du centre, consulter les images des documents et d’avoir des renseignements sur : le centre, ses activités, ses publications et ses instruments de recherche.

### **Caractéristiques du projet pilote**

Le projet pilote, terminé au mois de mai 2004, a pour objectif de mettre en place un système d’accès aux documents d’archives, en tant que noyau du système intégral d’information, pour améliorer la communication et les conditions de recherche. L’association des fichiers de la base de données textuelles et des images numériques des documents décrits dans ces fichiers permet donc aux usagers de consulter en ligne les métadonnées des archives ainsi que les

---

<sup>6</sup> Xavier de la Selle et Thierry Delcour. La numérisation en bibliothèque et en archive. [interbibly@wanadoo.fr](mailto:interbibly@wanadoo.fr) | <http://www.interbibly.org>.-

<sup>7</sup> Legislation And Development Information Systems. (<http://www.ladis.com>)

images des documents choisis à numériser. La base de données sera disponible et consultable sur le site web d'ANE, selon les conditions accordées par la législation du centre d'ANE.

Le projet pilote a également offert un certain nombre de services supplémentaires tels que le développement du site web d'ANE et le service de messagerie électronique.

Le choix de documents à numériser a été représentatif de documents variés dans le centre d'ANE. L'échantillon concerne deux catégories :

- ❑ La première représente des exemplaires des Fonds d'archives. Deux exemples ont été choisis : 'Majlis al-balât al-malaky' (la cour royale), un petit fonds d'archives comporte 19 registres et 64 portes-documents. Le deuxième consiste aux 'Hojage de princes et de sultans'<sup>8</sup>, exemple de documents ayant des dimensions considérables sous forme de rouleau.
- ❑ La deuxième représente des sélections depuis certains fonds d'archives. Deux exemples ont été choisis : registres qui appartiennent à certains fonds d'archives, tels que les registres du recensement, registres des tribunaux législatifs, (exemple de documents qui sont consultés par le public pour en avoir des copies comme preuves législatives). Le deuxième consiste à un nombre de portes-documents choisis parmi les fonds d'archives suivants : le canal de Suez, le Conseil du leadership de la révolution égyptienne, et la Banque Missr.

La base de données, conçue sous le logiciel Oracle, a été mise en conformité avec la norme ISAD-G (General International Standard Archival Description) adoptée par le conseil international des archives en 1994. Les éléments de description dans le système conçu sont repartis dans des zones définies :

- ❑ Zone d'identification,
- ❑ Zone de rapport du document aux autres documents,
- ❑ Zone de conditions d'accès et d'utilisation,
- ❑ Zone d'indexation (thèmes, personnes, directions, lieux),
- ❑ Zone de notes sur les noms de personnes et de directions indexés, puis la responsabilité sur la description archivistique (rédaction, vérification, date).

---

<sup>8</sup> Copies manuscrites comportent les actes notariales des princes et de sultans, tels que la vente et le gage

La combinaison entre les éléments de description permet la description multi-niveaux (du fonds d'archives à la pièce) et le choix du niveau de description convenable. Dans le projet pilote, la pièce d'archives a été choisie comme unité de description, ce qui correspond au niveau d'inventaire analytique dans la pratique archivistique. Le système permet d'indiquer la liaison entre les individus, puis, entre-eux et leurs administrations et directions.

En ce qui concerne la consultation de la base de données, elle peut s'effectuer de plusieurs manières :

- La recherche libre permet la consultation de l'intégralité de la base de données au niveau d'un fonds d'archives numérisé par le biais de renseignement d'un formulaire qui inclut plusieurs champs tels que le domaine, la date (date exacte, période précisée), le créateur du document (individu, direction), le type du document. Pour aider l'utilisateur dans sa recherche, il y a des lexiques qui accompagnent les champs d'interrogation. Des questions multicritères peuvent être posées en utilisant des opérateurs booléens, ce qui permet de préciser les requêtes.
- La recherche par fonds ou unité d'archives exige de suivre la hiérarchie organique des fonds d'archives.
- La recherche par mot clé est un module beaucoup plus aisé. L'utilisateur y trouve, sous forme de listes, différents termes regroupant des lots d'images cohérentes.
- La recherche par objet permet à l'utilisateur de suivre un sujet et de connaître ses divisions.

Par rapport au mode d'affichage, la notice descriptive d'un document correspondant à la requête de recherche s'affiche avec l'image du document par partition d'écran. On peut ensuite afficher l'image à la taille de l'écran avec la possibilité de faire un zoom sur cette image.

En ce qui concerne l'aspect de numérisation dans le projet pilote, un nombre limité de documents avaient besoin d'être restaurés avant la scannerisation. En raison des dimensions considérables de la plupart des documents choisis à numériser, un appareil-photo numérique a été utilisé pour la scannerisation. Par exemple, les dimensions de la plupart des registres dépassent souvent le format A4. Mais ce choix n'a pas empêché les documents mesurant plusieurs mètres d'avoir recours à la capture du document en plusieurs images.

Les documents numérisés, en mode image en couleur, ont subi un certain traitement de l'image, avec l'utilisation du logiciel Photoshop, tels que l'ajustement de la lumière et du contraste des images. Une copie des images, en format JPEG, a été produite pour convenir à la diffusion sur Internet. Une autre copie pour la sauvegarde a été emmagasinée sur CDs, avec un total de 57 000 images occupant 9,39 Giga octet.

### **Ambiances et défis**

Après le projet pilote, il y a d'autres projets proposés à réaliser, qui constituent dans l'ensemble le système intégral d'information, tels que :

- ❑ le développement du système de management des magasins d'archives,
- ❑ le développement du système du travail dans les salles de lecture,
- ❑ la conception et la diffusion sur Internet d'un catalogue électronique des documents d'archives.

Chacun de ces projets fera l'objet d'une étude et d'une analyse plus profonde lors de son application. Par exemple, en ce qui concerne les activités des magasins d'archives, le système permettra de :

- ❑ enregistrer les documents reçus
- ❑ fournir des recensements sur le stock documentaire que possède le centre d'ANE
- ❑ suivre le mouvement des archives depuis et envers les magasins d'archives.

La réalisation de ces projets se fera en fonction de l'intérêt de chaque projet par rapport aux exigences financières et aux priorités du centre d'ANE.

Cependant, il existe encore certains obstacles qui peuvent entraver l'exécution des projets planifiés.

Dans le cadre de notre recherche qui vise à proposer une stratégie de numérisation pour les ANE, nous avons réalisé deux enquêtes auprès des archivistes et des responsables d'ANE et des usagers pour dévoiler leurs besoins et connaître leurs exigences<sup>9</sup>.

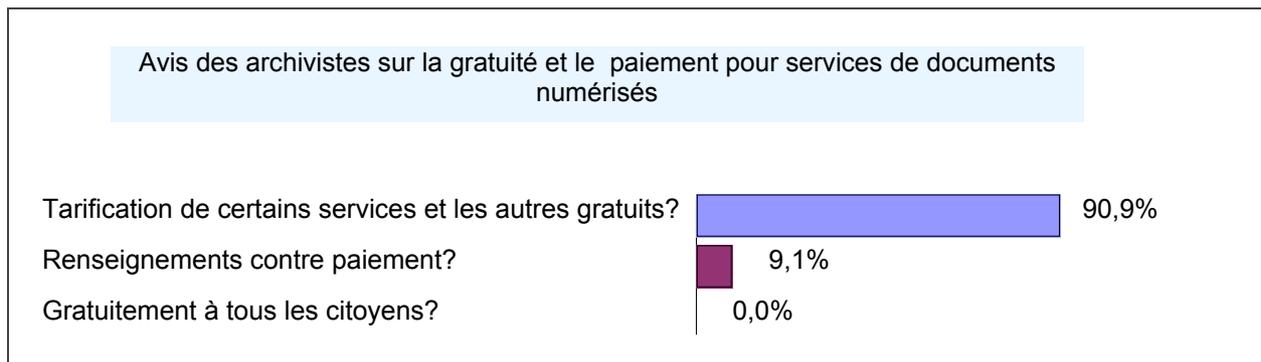
Nous avons recueilli 87 réponses dont 33 archivistes et responsables<sup>10</sup> dans le centre d'ANE et 54 chercheurs<sup>11</sup>. Les archivistes et les responsables questionnés citent les problèmes suivants :

---

<sup>9</sup> Le résultat complet sera présenté dans un autre travail ultérieurement.

- ❑ Manque de budget nécessaire pour la réalisation d'un système d'information intégré.
- ❑ Besoin d'augmenter le nombre de personnel actuel pour faire face au besoin de planification future du centre d'ANE, y compris la production d'un contenu numérique représentant le patrimoine archivistique égyptien.
- ❑ Manque d'expérience pour la réalisation d'un projet de numérisation
- ❑ Nécessité pour documents d'être restaurés et pour d'autres d'être classés.

En ce qui concerne le budget, 81.8% des archivistes et des responsables du centre d'ANE confirment que le budget annuel du centre d'ANE attribué par l'État ne permet pas d'effectuer de tels projets. Pour alléger le coût de tels projets, par rapport au budget du centre d'ANE, un pourcentage faible (9.1%) des archivistes questionnées demandent de rendre les services d'information concernant les documents numérisés payables. Par contre, la majorité (90.9%) voient que certains de ces services peuvent être payables et les autres gratuits.



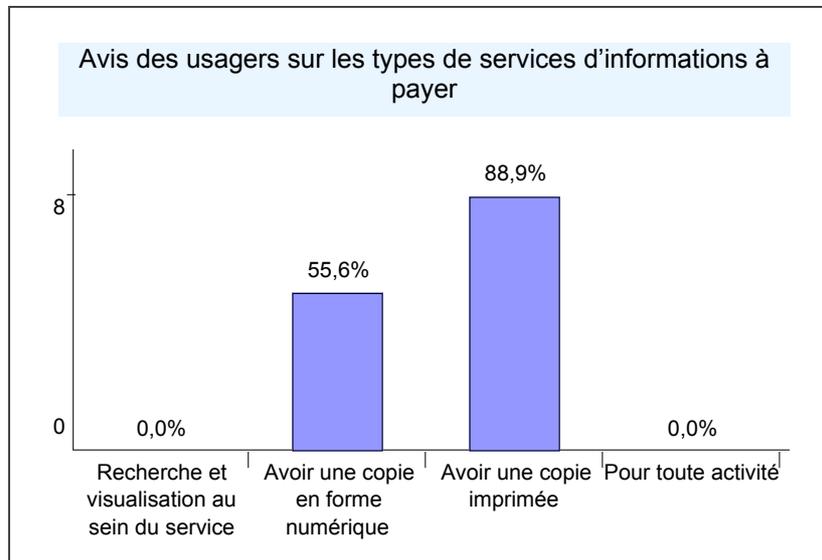
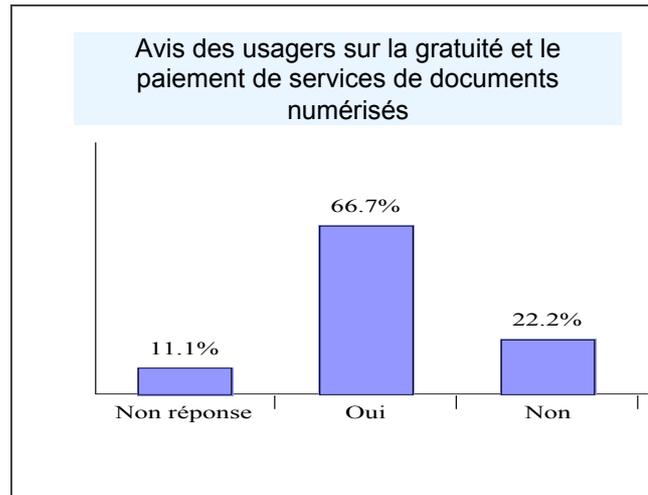
Ces services peuvent inclure la permission aux usagers de consulter les documents numérisés au sein de d'archives, de les rendre accessible à un public plus large par l'intermédiaire des réseaux d'information.

<sup>10</sup> Plus de 100 personnes travaillent au centre d'ANE. Ce groupe comporte des archivistes ainsi que les magasiniers, les ouvriers et les agents de sécurité travaillant aux services auxiliaires. L'échantillon choisi représente les personnes dont les activités concernent la gestion des archives tels que la collecte, le classement, l'indexation et les services de recherche. Certains d'entre eux sont des chefs des départements, ce qui valorise les résultats obtenus.

<sup>11</sup> Ce chiffre se limite aux usagers qui fréquentent le centre d'ANE pour la valeur des archives pour l'information et la recherche historique, tels que les étudiants d'études supérieures et les journalistes. Les usagers occasionnels ne sont pas inclus. Cette catégorie regroupe les agents administratifs délégués des directions auteurs des documents pour consulter ou avoir des copies des documents ainsi que les usagers qui veulent avoir des preuves juridiques.

En interrogeant les usagers s'ils acceptent de payer pour l'accès aux documents numérisés, une grande partie (66.7%) acceptent de payer en profitant des documents numérisés à condition que :

- le tarif ne soit pas trop élevé
  - payer pour une copie soit sous forme imprimée ou électronique.
- 88.9% acceptent de payer pour une copie imprimée et 55.6% pour une copie électronique<sup>12</sup>.



Par contre, tous les usagers questionnés refusent de payer pour la consultation des documents numérisés au sein du centre d'ANE.

D'ailleurs, les usagers proposent pour réduire le coût total du projet de demander à l'Etat d'augmenter le budget du centre d'ANE et de solliciter l'aide des directions intéressées au niveau international et régional, surtout celles qui soutiennent la recherche historique et le patrimoine national.

Au niveau du personnel, ceux qui se sont engagés dans le projet pilote ont montré de bonne aptitude à l'exécution des tâches confiées (arrangement, description, indexation des

<sup>12</sup> Le nombre de citations est supérieur au nombre d'observations du fait de réponses multiples (4 au maximum).

documents, entrée de données, vérification et modification des données). Ils ont suivi des formations appropriées selon leur besoin.

Pour les étapes suivantes du projet, nous conseillons d'élargir les stages de formations surtout au personnel dont les tâches sont reliées au système d'information. Le développement des compétences du personnel au niveau technique permettra de minimiser le recours prestataires extérieurs.

## **Conclusion**

En Égypte, on s'oriente, de plus en plus, vers la numérisation du patrimoine national. L'adoption d'un plan national avec des objectifs bien déterminées peut permettre aux centres d'archives historiques (nationales et régionales), à l'avenir, de réaliser des projets harmonisés, comme la numérisation des documents concernant un événement, un personnage historique, ou un objet. Cela amènera à réaliser des projets ayant une valeur nationale et internationale.

En ce qui concerne les Archives Nationales d'Égypte, le projet pilote représente une expérience remarquable au niveau des services d'archives nationales et historiques dans le monde arabe. Une quantité considérable de documents a été numérisée. Le projet a aussi présenté un module de description des documents d'archives en terme arabe, mis en conformité avec la norme ISAD-G. Beaucoup de spécialistes et archivistes ont assisté à la formulation de ces termes.

Nous pouvons considérer le projet pilote comme un point de départ pour le centre d'ANE vers la modernisation et le développement de ses activités et ses services. Mais, il reste encore plusieurs étapes à réaliser et des défis à surmonter afin d'élargir l'accès à son patrimoine archivistique, riche et important pour la recherche historique.

## **Références**

1. Archives de France. *Instruction (DITN/RES/2003-001) du 17 octobre 2003 sur "Guide de(s) sources et guides de recherche. Modélisation"*. - <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/fr/circAD/RES-DITN-2003-001.html>

2. *Archives nationales d’Egypte* (site).  
<http://www.darelkotob.org/FRENCH/HTML/ABOUT/histoire.htm>
3. Conseil International des Archives (CIA). *Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G)*.- 2<sup>ème</sup> édition.- Ottawa, 2000.- p11
4. ELSAWY, Elsayed. *‘Étude analytique des fonds d’archives numérisés en France’*.  
Revue arabe d'archives, de documentation et d'Information. Tunisie, Numéros 13-14, décembre 2003, (Partie française et anglaise) pp41-59
5. FADL, Salah. *Convention pour échanger les documents et les manuscrits entre L’Egypte d’une part et la Turquie et Yémen d’une autre*. Journal Al-Ahram.- 12 mai 2002, année 126, No. 42160
6. FATH-ALLAH, Ibrahim. *Le service d’archives nationales et son rôle à la protection du patrimoine national*.- le Caire : Bibliothèque Nationale, 1997.
7. *Loi n. 356 de l’année 1954 concernant la création des archives nationales*. Article’2’  
(voir à l’annexe)
8. MITROFANI, George N. *Encoded Archival Description (EAD) and the dissemination of historical information: the application of EAD in the Historical Archives of the National Bank of Greece*. [http://europa.eu.int/ISPO/dlm/fulltext/full\\_mitro\\_en.htm](http://europa.eu.int/ISPO/dlm/fulltext/full_mitro_en.htm)
9. De la Selle, Xavier et Thierry Delcour. *La numérisation en bibliothèque et en archive*. |  
<http://www.interbibly.org.->